



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juillet 2024

### **Attribution de l'appellation scène conventionnée d'intérêt national (SCIN) à la Cigalière à Sérignan (34)**

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, attribue l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » avec mention « art, enfance, jeunesse » à la Cigalière implantée à Sérignan dans l'Hérault (34).

L'attribution de cette appellation reconnaît la qualité du programme d'actions mis en œuvre par cette structure en matière de soutien aux artistes, pour la création, la diffusion de leurs œuvres adressées aux enfants et aux jeunes et l'organisation de leur présence régulière sur le territoire de Sérignan.

Liée au projet de son directeur, M. Marc BOUDET, cette appellation est attribuée à la Cigalière pour une durée de quatre ans couvrant la période 2024-2027.

Le programme des Scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN) participe de la politique de l'État pour le soutien à la création artistique. Il joue un rôle essentiel pour l'accompagnement et la présence des artistes, la diffusion de leurs œuvres dans les réseaux nationaux contribuant ainsi à la richesse et à la diversité artistique et culturelle des territoires.

### **Contact presse Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)